

Rennes, le 7 mars 2016

**CONSEIL DE QUARTIER BREQUIGNY DU 1<sup>er</sup> MARS 2016  
COMPTE RENDU DE REUNION**

---

**Présent :**

**Éric BERROCHE, Élu du quartier**

**Direction Quartier Sud-Ouest : Julien FEE, Directeur - Emilie LEBLONG-MASCLET, Chargée de Mission Politique de la Ville, Mathieu AUFORT, Adjoint d'animation**

**Collège habitant :**

**Michel GICQUEL; Mathieu LECRIVAIN**

**Collège Acteurs du quartier :**

**Comité d'animation des Champs-Manceaux; Aiguillon-Construction ; lycée EREA ; Association Culture Manuel et Technique; Association Cercle Paul Bert Service jeunesse; Aiguillon Construction**

**Excusés :**

**Pierre CHEREL ; École Élémentaire Jacques Prévert**

---

1- Présentation de la stratégie globale de Prévention de la délinquance, (Izabel LEROUX du service SPDM).

<i>Exposé</i>	<i>Observations</i>	<i>Décisions</i>
<p>Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Rennes constitue le cadre de la coordination de la réflexion et des actions des partenaires, en matière de sécurité, de tranquillité publique et de prévention de la délinquance sur la commune.</p> <p>Animé par le Maire, qui en est le pilote depuis la loi du 5 mars 2007, il permet une concertation permanente entre la Ville et les acteurs clés de cette politique, notamment les services de l'État (Préfecture, Police Nationale, Ministère de la Justice, Éducation Nationale...), du Conseil général (protection de l'enfance, prévention sociale), ou encore les acteurs locaux comme les bailleurs sociaux, le transporteur public et les associations de quartiers.</p> <p>Jusqu'à présent le cadre de référence de l'action du CLSPD restait le Contrat Local de Sécurité (CLS) conclu en 1998 par le Maire, le Préfet et le Procureur de la République. La décision a été prise le 16 octobre 2013, de formaliser la Stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance (STSPD) de Rennes; celle-ci a été validée au Conseil Municipal du 19 janvier 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 priorités d'action contenues dans la STSPD : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prévenir et lutter contre les troubles liés aux rassemblements festifs sur l'espace public : nuisances sonores, dégradations, prise de risques liée à la consommation d'alcool et de produits stupéfiants, agressions ;</li> <li>2. Prévenir et lutter contre l'appropriation d'espaces par des groupes : conflits d'usage liés à la présence de groupes de personnes en errance, trafic de stupéfiants, rodéos ;</li> <li>3. Prévenir et lutter contre les conflits de voisinage, dont ceux concernant des personnes en souffrance psychique.</li> </ol> </li> <li>• 6 enjeux transversaux : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer l'observation et l'analyse de la délinquance et des atteintes à la tranquillité publique</li> <li>2. Informer, orienter et associer les habitants</li> <li>3. Soutenir, développer et coordonner l'offre d'accès au droit, de médiation et d'aide aux victimes</li> <li>4. Prévenir les violences en direction des femmes</li> <li>5. Prévenir la délinquance des mineurs et des jeunes adultes</li> <li>6. Prévenir la récidive</li> </ol> </li> </ul>	<p>Les membres du CLSPD ont décidé qu'"Informer, orienter et associer les habitants à la politique de sécurité, tranquillité publique et prévention de la délinquance" était le 2ème enjeu transversal de la Stratégie Territoriale de Sécurité et Prévention de la Délinquance (STSPD) de Rennes. La STSPD intègre ainsi à son fonctionnement les enjeux et principes de la Charte de la Démocratie Locale.</p> <p>Il est ainsi souhaité que des habitants participent à des cellules de veille locales en se faisant le relais entre cette instance, le Conseil de quartier et plus largement avec les autres habitants du quartier.</p> <p>Pour les quartiers dits "prioritaires" comme Bréquigny, il est souhaité la présence de deux personnes titulaires et de deux suppléants. Le temps consacré à cette mission sera de l'ordre de trois réunions par an.</p> <p>Monsieur Berroche précise que l'implication des habitants sera prépondérante dans la réussite de cette fonction. Leur rôle sera complémentaire à celui des autres partenaires du quartier. Le quartier disposait précédemment d'une "Commission sécurité" qui avait joué un rôle important et reconnu sur cette thématique.</p> <p>Un appel à volontaires sera fait par le biais de la diffusion de ce compte rendu.</p>	

2 Présentation de la démarche globale de la concertation du Plan Local d'Urbanisme (Cafés citoyens et balades urbaines) et présentation succincte de la définition du PLU et du projet urbain. (Anaïs DUPRE du service Études Urbaines de Rennes Métropole)

<i>Exposé</i>	<i>Observations</i>	<i>Décisions</i>
<p>Une information est donnée sur le lancement de la concertation des rennais dans le cadre du projet urbain 2030 et de la révision du Plan Local d'Urbanisme. (PLU)</p> <p>La ville de Rennes n'est pas un espace figé et a besoin de définir son projet urbain à l'horizon 2030. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une réflexion prospective pour imaginer ce qu'elle sera demain.</p> <p>Le projet urbain actuel date de 2004. Il portait sur la période 2004-2015.</p> <p>Le projet urbain ne se résume pas à la seule prise en compte de l'urbanisme et détermine les différentes activités de la ville et de ses habitants.</p> <p>Ainsi, plusieurs thématiques seront développées dans ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la place de la nature et de l'eau dans la ville, le centre-ville et ses limites, la mise en valeur du patrimoine, la question de l'emploi et de la formation, les déplacements, la vie de quartier et inter quartier, etc.</li> </ul> <p>Le Plan Local d'Urbanisme traduira le projet urbain de Rennes. Le PLU, sur la base du projet urbain, est un document réglementaire qui fixe les règles de l'utilisation des sols.</p>	<p>Des temps de concertation seront prévus avec les habitants au printemps 2016 : 6 cafés citoyens et 14 balades urbaines.</p> <p>Pour les cafés citoyens, les places seront limitées à 40 personnes dont 20 réservées pour les membres des conseils de quartier à chaque café. Les inscriptions peuvent se faire soit sur le site Rennes2030, soit auprès de la Direction de quartiers.</p> <p>Le café citoyen qui concerne les quartiers Sud Gare et Bréquigny aura lieu le 23 mars à partir de 18h30 à la mairie de quartier Bréquigny/sud gare.</p> <p>Pour les balades, les groupes seront limités à 30 personnes dont 15 places réservées aux conseils de quartier. Une inscription sera aussi nécessaire à partir du 7 mars.</p> <p>Une restitution sera prévue en juin 2016, en vue du débat en Conseil Municipal.</p> <p>Poursuite de la concertation sur les aspects réglementaires à l'automne 2016.</p> <p>M Berroche : La plupart des projets inscrits dans le précédent projet urbain Rennes 2015 sont soit réalisés, soit lancés.</p> <p>Les débats et avis parfois contradictoires qui interviendront durant cette phase de concertation seront l'expression de la démocratie. Les questions liées aux mobilités (présence de la voiture notamment) et de la densité urbaine seront centrales dans les échanges qui se dérouleront.</p> <p>Les Rennais ont une appétence pour ces consultations démocratiques comme en témoignent les différents chantiers de la Fabrique Citoyenne qui connaissent un réel succès.</p>	

### 3- Enveloppe dotation quartier: fonctionnement et validation des premières demandes de subventions.

<i>Exposé</i>	<i>Observations</i>	<i>Décisions</i>
<p>Le conseil de quartier Bréquigny dispose d'une enveloppe financière de 8 400 euros qui peut servir à financer des petits projets ou des animations sur le quartier.</p> <p>Il est proposé d'arrêter conjointement quelques critères afin d'analyser le plus objectivement possible les futurs projets qui seront présentés.</p> <p>Un certain nombre de critères possibles sont listés. Il est proposé de retenir prioritairement les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Des actions à destination des habitants du quartier, (impact sur le quartier)</li> <li>-La prise en compte du nombre de personnes concernées par le projet par rapport à la somme demandée,</li> <li>-La présence du porteur de projet pour présenter sa demande au conseil de quartier.</li> </ul> <p>Il est proposé d'établir une fiche d'analyse qui sera transmise en amont des Conseils de quartier pour préparer les séances.</p> <p>Une première demande est présentée par Serge Ménez au titre du Centre Social. Il s'agit de financer une partie de l'édition 2016 de la Fête des Pains. Sur un budget total de plus de 10 000 euros (sans la valorisation du bénévolat), une subvention de 5 900 euros est sollicitée.</p> <p>Il est précisé que l'essentiel des dépenses concernent les prestations des artistes présents ce jour-là.</p>	<p>La question des animations récurrentes sur le quartier est posée dans la mesure où cela peut consommer une bonne partie de l'enveloppe. Ainsi la fête Sarah Bernhardt est financée depuis plusieurs années à hauteur de 3 500 euros. Aiguillon Construction finance les 50% restants. Monsieur Dubois qui représente Aiguillon C° précise également que le bailleur social finance des initiatives culturelles d'habitants, des chantiers jeunesse et a passé récemment une convention de partenariat avec le Lycée Bréquigny.</p> <p>Cette année la traditionnelle fête des pains change de format. Plutôt que de privilégier un pays en particulier, il s'agira davantage de privilégier le "bien vivre ensemble" autour d'un village consacré à la consommation.</p> <p>La fête des pains était jusqu'à présent financée au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Ce ne sera plus le cas dorénavant car cette action n'est plus jugée comme expérimentale. La date n'est pas encore arrêtée pour le moment.</p> <p>Il est proposé d'attribuer 3000 euros au titre de l'enveloppe du Conseil de quartier Bréquigny. Les 2 900 euros restants seront sollicités auprès d'une autre enveloppe de la Ville qui finance des projets sur l'ensemble des quartiers.</p>	<p>Accord pour le financement de la fête des pains à hauteur de 3 000 euros.</p>

### 4- Questions diverses.

<i>Exposé</i>	<i>Observations</i>	<i>Décisions</i>
<p>Une information est donnée par M. Bridel concernant l'aménagement en cours des cheminements longeant la rocade sud et du tunnel permettant de passer sous la rocade.</p> <p>Des travaux vont également débiter à proximité du Novotel, allée d'Ukraine. L'entrée du parc de Bréquigny va être réaménagée à partir du mois de mars et ce jusqu'au mois de juin. Il s'agit des derniers travaux d'espaces publics concernant la ZAC Porte de Nantes</p>		

